

Lyon, le 15 novembre 2022

Aux élus de la majorité EELV-PS-PCF-FI-Ensemble!-...
de la Métropole de Lyon

Objet : grève des agents de service de la gare routière de Lyon-Perrache

Mesdames et Messieurs les élus,

Depuis lundi 10 octobre, les agents de service de la gare routière de Lyon-Perrache sont en grève avec leurs syndicats CNT-SO, FO, CGT et CFDT pour le maintien de leurs emplois sur ce site.

Nul ne peut ignorer leur situation, à commencer par vous qui êtes élus métropolitains.

Ces 22 agents sont dans leur 6^e semaine de grève et dans une attente insupportable.

Leur employeur Arc-en-Ciel (groupe T2MC Holding) a confirmé que la perte du marché public, qui est consécutive à la décision de la Métropole de le réserver aux entreprises d'insertion, conduira, en l'absence d'autre chantier d'ampleur sur l'agglomération, à un plan de licenciements pour l'ensemble de l'effectif du site au 1^{er} janvier 2023.

Quant à la Métropole, elle s'obstine à mépriser ces agents qui œuvrent pour le service public depuis parfois plus de trente ans, comme en témoigne la réponse qui a été donnée à leur délégation : « *S'ils sont licenciés ? Et bien il y a Pôle Emploi.* »

Il est intolérable que la Métropole continue de nier sa responsabilité en affirmant que « *c'est bien T2MC Holding qui est responsable de la situation et que le groupe ne peut se cacher derrière la Métropole de Lyon sur ce sujet* » (communiqué de presse du 26 octobre).

Non ! Comme l'a fort justement rappelé la députée NUPES-LFI Rachel KEKE lors de sa venue en soutien aux grévistes : « *@grandlyon, vous êtes le donneur d'ordre : gardez le maintien de leurs emplois !* »

Il est intolérable que la Métropole se cache derrière son « *schéma de Promotion des Achats Responsables (SPAR)* » supposé assurer la promotion de « *débouchés professionnels aux publics fragiles* » et de « *modèles qui priorisent la qualité et le sens des emplois au sein des entreprises locales* », alors que sa décision fait perdre leur emploi à 22 salariés !

Depuis plusieurs semaines une exigence monte : cesser le recours à la sous-traitance et revenir, en intégrant les agents actuels, à une régie publique directe pour ce service public qu'est le nettoyage du centre d'échange de Lyon-Perrache. Cette exigence est partagée par les quelques mille signataires

de la pétition que nous avons initiée. Elle a également été exprimée par plusieurs partis, dont certains qui participent à la majorité métropolitaine.

Il est intolérable que la Métropole leur réponde qu'il n'a « *jamais été question de reprendre les salariés de cette entreprise en régie directe* » et que « *La Métropole n'a pas vocation à le faire.* » (*Le Progrès*, 14 novembre).

Vous êtes les élus qui constituez la majorité dirigeant la Métropole de Lyon : nous nous adressons à chacun d'entre vous car votre responsabilité est engagée.

Aucun élu qui refuse que ces agents soient licenciés ne peut rester silencieux, sauf à cautionner la décision de la Métropole qui provoque ces licenciements. **Que chacun et chacune d'entre vous prenne position publiquement pour que la Métropole de Lyon revienne sur sa décision et pour qu'elle garantisse le maintien des 22 agents dans leur emploi sur ce site.**

Dans le cas contraire, vous porteriez l'entière responsabilité, avec le Président de la Métropole Bruno Bernard, du licenciements de ces 22 agents.

Il dépend de vous que la Métropole choisisse une issue positive. Et pour notre part, nous réaffirmons que le moyen le plus économique pour cela est la reprise en régie publique directe de ce service.

Le comité du Rhône du POID

Contact : Grégoire PRIVOLT - rhone.poid@gmail.com